

Image not found or type unknown



demande de remboursement de mon code de la route suite à des prob

Par **elissalde**, le **02/02/2009** à **06:30**

Bonjour, voilà: J'ai payé intégralement mon code de la route en france à marseille et ne suis allée en tout qu'à 3 séances de code. J'ai maintenant des problèmes de santé qui vont durer longtemps qui m'interdisent la conduite. Puis-je me faire rembourser mon code qui m'a coûté quand même 250euros. Merci milli fois pour vos réponses.